

Info-municipal - Mai 2022



Cérémonie de reconnaissance du service incendie



**Lors de la fête des bénévoles du 29 avril dernier
Des certificats et des barrettes ont été remis aux pompiers et aux pompières
de Saint-Claude qui cumulent 5, 10, ou 15 ans d'expérience et plus
Merci de votre dévouement pour la communauté !**



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



HUSQU'AU PINACLE

Grande tournée des ventes de garage! Sans permis les 21 et 22 mai prochain

La municipalité permet à ses citoyens de faire une vente de garage ouverte à toute la population! Cette vente aura lieu beau temps-mauvais temps.

Voici les adresses déjà inscrites pour les dates ci-haut!



Catherine Forget: 147 rang 7
Line Tremblay: 568 rang 7
Miriane Paquin: 574 rang 7
Christian Bédard, 585, rang 7
Arthur Normand: 313 route de l'Église
Diane Hébert : 322 route de l'Église
Claudia Leblanc: 421 chemin Grande-Ligne
Louise Bombardier: 701 route 249

Collecte de gros rebuts 30 mai 2022

Matières acceptées

- ◇ Cuisinière, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle
- ◇ Matelas, meubles, sommiers
- ◇ Bain, lavabos, toilettes, portes, fenêtres
- ◇ Tapis, couvre-plancher



Matières REFUSÉES

- ◇ Réfrigérateur et congélateur (avec le réfrigérant)
- ◇ Matières recyclables (carton...)
- ◇ Matériel informatique et électronique
- ◇ Branches
- ◇ Pneus
- ◇ Télévision (tout électronique)
- ◇ Bombonne de propane
- ◇ Matériaux de construction



Abri d'auto d'hiver

Construction temporaire dont la structure est démontable et utilisée pour le Stationnement d'un ou plusieurs véhicules et installée pour la période du 15 octobre au 15 mai inclusivement de l'année suivante. »



DESCENTE DU CAMPING GRATUITE AUX RÉSIDENTS DE SAINT-CLAUDE

Le Camping des Baies offre aux résidents de Saint-Claude de descendre et de sortir leur bateau **GRATUITEMENT** via la descente du Camping pour la saison 2022.

Pour se faire :

- Vous devez vous présenter au camping des Baies au 368 chemin St-Pierre sur les heures d'ouverture – de 9h à 17h ou téléphoner au 819-845-4992

- Présentez une pièce prouvant votre résidence à St-Claude



RECUPERATION DE PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture. On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.



568, rue Gérard

FAUCHAGE DE BORD DE CHEMINS

La municipalité octroie un contrat de fauchage de bord de route à chaque année.

Monsieur Marc Morin effectuera le fauchage des bordures de routes. Les travaux seront réalisés entre le 1er juillet et le 31 juillet 2022.



BAC DE COMPOST

La municipalité tient à rappeler à la population l'importance du compost pour l'environnement ainsi que la nécessité de bien faire le tri pour en assurer son efficacité.

Les matières compostables sont des résidus qui se décomposent sous l'action de micro-organismes. Il existe **3 règles simples** pour bien trier ses matières compostables :

1. **Ça se mange ?** (ou se mangeait)
2. **C'est en papier ou en carton ?** (souillé et non ciré)
3. **C'est un résidu de jardin ?** (sauf les grosses branches)

Si le déchets fait partie d'une de ses trois catégories, vous pouvez le mettre dans le compost.

Résidus de table

- Pains et pâtes alimentaires
- Fruits, légumes et coquilles d'œufs
- Produits laitiers, noix, écales
- Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles et os
- Marcs de café et filtres, sachets de thé
- Aliments liquides en petite quantité

Résidus de jardin

- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- Petites branches (pas de bûche ou souche)
- Fleurs, plantes d'intérieur et restants d'empotage

Autres

- Nourriture pour animaux, litière et excréments d'animaux
- Cheveux, poils, plumes
- Serviettes de table, papiers essuie-tout, papiers mouchoirs
- Papiers et cartons (non cirés) souillés d'aliments (ex. assiettes de carton, boîtes de pizza, etc.)
- Cendres froides



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la MRC à l'adresse suivante: <https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/bacs-bruns/>

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS AGRIESPRIT DE FAC. – ÉQUIPEMENTS - POUR UNE 2E ANNÉE

Des demandes au **Fonds Agri Esprit de FAC** peuvent être réalisées. Les projets d'immobilisations qui permettront **d'améliorer la qualité de vie** dans une ville ou un village de moins de 150 000 personnes;

Le service incendie désire acquérir de nouveaux outils pour les pinces de désincarcérations et autres pour les activités du service afin améliorer la vitalité de communauté en milieu rural ;

Vu le refus de l'an dernier, une demande a été déposée pour ce programme à nouveau.

AVIS IMPORTANT AUX UTILISATEURS DU LAC BOISSONNEAULT

Suite à l'adoption du règlement municipal no 2022-332 concernant la prévention de la contamination du lac Boissonneault par les espèces exotiques envahissantes, nous désirons vous informer des dispositions suivantes découlant de l'application de ce règlement.

Une station de lavage de bateaux sera implantée au rang 8 au début de la saison estivale 2022. Toutes les embarcations, motorisées ou non passant devant la station devront s'y arrêter pour un lavage **OBLIGATOIRE**. À titre de résident de Saint-Claude, vous pourrez acquérir des vignettes identifiant vos embarcations. La municipalité de Saint-Claude offrira une remise de 20\$ pour chaque vignette achetée par un résident de la municipalité. L'Association des eaux et berges du Lac Boissonneault sera responsable de l'opération de la station et de l'application du nouveau règlement municipal.

À ce jour, aucun plan de Myriophylle à épis n'a été identifié dans le lac Boissonneault. De nombreux lacs environnants sont déjà contaminés, d'où l'intérêt d'offrir à notre lac un mécanisme de prévention efficace. Les embarcations nautiques itinérantes, voyageant d'un lac à l'autre, sont la principale cause de la contamination des lacs.

L'Association des eaux et berges du lac Boissonneault vous invite à remplir à l'avance une fiche pour chaque embarcation vous appartenant et que vous prévoyez mettre à l'eau pendant la saison estivale et à les présenter **lors des sessions de distributions de vignettes**. Une fiche distincte est requise pour chaque embarcation qui débutera lors de la journée de l'arbre.

En respectant cette réglementation, vous nous aiderez à protéger, préserver et mettre en valeur les milieux naturels et le lac Boissonneault.

ENDROITS POUR AFFICHER LES AVIS PUBLICS

Considérant que l'article 431 du Code municipal ; l'avis public doit être par écrit. La publication d'un avis public donné pour des fins municipales locales se fait en affichant une copie de cet avis sur le territoire de la municipalité, à deux endroits différents fixés par résolution. À défaut d'endroits fixés par le conseil, l'avis public doit être affiché au bureau de la municipalité et à un autre endroit public sur le territoire de celle-ci.

La caisse des Sources sur le territoire n'ouvrira plus. Il a lieu de nommer un nouveau lieu; Les endroits pour l'affichage sont les suivants :

◆ Bureau municipal ◆ Bureau de poste ◆ Bibliothèque Irène-Duclos

Les avis sont également publiés sur le site de la municipalité de Saint-Claude.

Produits et services

T SOLUTION B ÉVÉNEMENTIELLE

Pour tout vos party cet été pensez à l'ambiance!
Nous avons tout le matériel nécessaire de
sonorisation et éclairage disponible sur la
location.

Pour les résidents de Saint-Claude un rabais de
15% s'applique*

*Selon la disponibilité du matériel

819.943.9187

info@tbse.ca

Paniers de légumes

Avec le début de nos semis, c'est également le moment de vous abonner pour recevoir des légumes pour la saison 2022. Que vous soyez des habitués ou des nouveaux abonnés, consultez la section **Abonnement 2022** de notre site web (lesrecoltesdugrenier.ca) pour voir le fonctionnement et les options qui vous seront offerts cette année.

Point de dépôt
à la ferme et
au Camping des Baies



À bientôt

OFFRE D'EMPLOI



*Association des eaux et des berges
du lac Boissonneault*

Environnement - Sécurité aquatique - Pêche

Préposé(e) à la station de lavage des bateaux

Emploi saisonnier, Temps plein, Juin à octobre
2022

Sous la supervision du président et administrateurs de l'Association des eaux et berges du Lac Boissonneault, le préposé ou la préposée à la station de lavage des bateaux nettoie et inspecte les embarcations afin d'émettre la vignette ou certificat requis par la réglementation municipale (no 2022-332). La personne à ce poste participera également à la gestion et au suivi de documents administratifs et assurera un service courtois à la clientèle.

Salaire de 15\$ /heure - Horaire minimum de 35 heures par semaine

Patrouilleur, patrouilleuse nautique

Emploi saisonnier, Temps plein, Juin à octobre
2022

Sous la supervision du président et administrateurs de l'Association des eaux et berges du Lac Boissonneault, le patrouilleur, patrouilleuse nautique assure le respect de la réglementation municipale (no 2022-332). Elle patrouille le lac à l'aide d'une embarcation fournie et s'assure de la conformité des vignettes et des certificats de lavage des usagers. Elle sensibilise les plaisanciers au respect du règlement municipal et peut, au besoin, émettre des constats d'infractions. Elle assure un service courtois à la clientèle. La personne à ce poste peut également participer à la prise de relevés de plantes aquatiques et d'échantillonnages sur la qualité de l'eau. Elle participe à la gestion de documents administratifs.

Salaire de 15\$ /heure - Horaire de 20-30 heures par semaine

Les personnes intéressées doivent nous faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 14 mai 2022 par courriel à CV.emploi.lac@gmail.com

Vous trouverez plus d'informations sur la page Facebook de la municipalité

Chroniques de l'inspecteur

LES QUAIS

La construction d'un quai est permise uniquement si un bâtiment principal est présent sur le terrain et seul le propriétaire de ce bâtiment principal peut construire un quai. De plus, un seul quai est permis par terrain et un espace minimal de 15m doit être laissé entre chaque quai. Pour la largeur, celle-ci est fixée à un maximum de 2.4 m.

Afin de calculer la longueur permise de votre quai, voici l'équation :

La longueur maximale de tout quai, mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux, doit respecter la règle de calcul qui suit sans excéder 15 m

$$(A - B) / 2 = C \quad \text{où}$$

A: largeur du terrain face au lac

B : largeur du quai projeté

C : longueur maximale du quai à partir de la ligne naturelle des hautes eaux



N'OUBLIEZ PAS : Toute construction, tout ouvrage et tous travaux relatifs aux quais et monte bateaux doit faire l'objet de l'émission préalable d'un certificat d'autorisation par l'inspecteur en bâtiment.

STATION DE LAVAGE DE BATEAUX: HORAIRE ET DISTRIBUTION

La distribution des vignettes débutera à la Journée de l'arbre qui se déroulera le samedi 21 mai dans le stationnement face à l'hôtel de Ville.

Par la suite, l'obtention des vignettes pourra se faire directement à la station de lavage durant les heures d'ouverture.

Horaire

Du 29 mai au 23 juin: Du lundi au dimanche de 8h à 18h

Du 24 juin au 5 septembre: Du lundi au dimanche de 6h à 20h

Chroniques de l'inspecteur



LOCATION DE RÉSIDENCE

Nous souhaitons vous rappeler que pour procéder à la location de votre résidence, un certificat d'autorisation de la municipalité doit vous être accordé.

Lors de ce processus, il sera essentiel de vérifier que votre installation septique est conforme au nombre de personnes que vous souhaitez héberger.

Saviez-vous que?

◆ Saviez-vous qu'il y a une hauteur minimal requise pour les piscines hors terre, gonflable ou autre afin qu'elle ne nécessite pas de clôture?

Toute piscine de moins de 1.2m **DOIT** être clôturée?

◆ Saviez-vous qu'il existe une longueur maximale de quai que vous pouvez installer sur un terrain riverain?

La règle est : $(A-B)/2=C$ où : A : largeur du terrain face au lac, B : largeur du quai projeté et C : longueur maximale

◆ Saviez-vous qu'il faut un permis de brûlage pour faire un feu en dehors d'un foyer conforme?

En tout temps, entre le 1^{er} avril et 15 novembre, vous devez vous procurer un permis de brûlage via les garde-feu!

◆ Saviez-vous qu'il existe un formulaire de demande de permis en ligne?

Via www.municipalite.st-claude.ca



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter.

Pénélope Houle, officier bâtiment 819-845-7795 #2

officier@st-claude.ca

ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

Windsor : 83, rue Saint-Georges

Valcourt : 833, rue Saint-Joseph

LES REBUTS DES UNS FONT LE BONHEUR D'ACTION SPORT VÉLO!



Cette année, faites différemment et rapportez vos vieux vélos chez Action Sport Vélo de Windsor ou de Valcourt au lieu de les déposer le long de la route! Les vélos déposés à l'une de nos boutiques peuvent servir à diminuer les déchets dans les sites d'enfouissement, nous permettre de récupérer des pièces usagées encore utilisables et surtout la possibilité de donner une deuxième vie à votre vélo que vous croyez irrécupérable. Qu'ils soient rouillés ou avec des pièces manquantes, nous sommes preneurs! Vous pouvez nous apporter le tout sans rendez-vous sur les heures d'ouverture.

VOS DONNS DE VÉLOS ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SONT ACCEPTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!

Ouverture des écocentres



Écocentre régional

📍 **666, chemin Keenan,
Canton de Melbourne**

**OUVERTURE LE
27 AVRIL**

val-saint-francois.qc.ca

Écocentre occasionnel

📍 **Chemin du Mont-Valcourt,
Valcourt**
(à proximité de l'aéroport)

**OUVERTURE LE
30 AVRIL**

819 826-6505 poste 321



RÉCUPÉRATION DU POLYSTYRÈNE (STYROMOUSSE)



**LE POLYSTYRÈNE NE VA PAS DANS LE BAC BLEU;
DÉPOSEZ-LE DANS LE BAC À VOTRE MUNICIPALITÉ;
OU APORTEZ-LE À L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL.**

RECYCLEZ VOTRE POLYSTYRÈNE

On reconnaît ce matériau grâce au triangle dans lequel se trouve le chiffre 6.



1 POLYSTYRÈNE
« d'isolation » propre



2 POLYSTYRÈNE
« alimentaire » propre



3 POLYSTYRÈNE
« d'emballage » propre



Tout ce matériel est acheminé vers Sherbrooke, où la compagnie Soprema le transforme en panneaux isolants.

IMPORTANT!
POUR ÊTRE ACCEPTÉ,
LE MATÉRIEL DOIT
ÊTRE IMPECCABLE.

Il faut :

- bien nettoyer les contenants;
- rincer tous les résidus alimentaires;
- retirer les étiquettes;
- décoller les rubans adhésifs;
- enlever les tampons absorbants;
- retirer les couvercles.

JETEZ À LA POUBELLE LES MATIÈRES NON RECYCLABLES!

Prenez part au mouvement!

WWW.VAL-SAINT-FRANÇOIS.QC.CA





Nouvelles Service Incendie



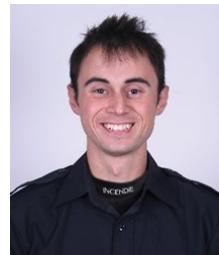
Des pompiers de notre municipalité engagés pour une bonne cause!

Les élèves de la concentration Santé globale de 3e secondaire à l'École secondaire de l'Escale de Val-des-Sources **organisent une levée de fonds pour Leucan Estrie afin d'honorer la mémoire d'une élève, Alix Marcoux, malheureusement décédée à la suite d'un cancer. Les élèves pédaleront sur une période de 24 heures à relais sur des vélos stationnaires à partir du jeudi 5 mai 16 h jusqu'au vendredi 6 mai 16 h.**



La garde-feu et Lieutenant Yannik Scrosati, qui est responsable du Réseau Sport Étudiant à l'Escale, a formé une équipe de Service d'Urgence qui se relayeront pour faire pédaler le vélo de la Caserne 51 durant les 24h consécutives!

Jean-François Rousseau, Pompier et Répartiteur 911, Mélanie Beattie, Pompière et Ambulancière, Lucas Fréchette Roy, Pompier, recevront aussi l'aide de 2 policières de la Sûreté du Québec dans leur équipe pour le Vélothon!



Nouvelles de la bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque Irène Duclos sont heureuses de vous offrir le service de prêts de livres tous les mardis de 6h 30 à 7h 30 et les samedis de 10h à 11h 30. Nous avons eu un échange de livres à la fin mars alors plusieurs nouveautés sont à votre disposition.

Je tiens à remercier tous les bénévoles de la bibliothèque qui donnent de leur temps pour assurer ce service dans notre communauté. Un merci spécial à Shirley Desruisseaux qui est la responsable chef de la bibliothèque. Merci également à Lucille Bérard, Suzanne Binette, Renée-Lyne Bazin, Micheline L'Etoile, Diane Vigneux, Yanick Scrosati et Edith qui se répartissent les mardis et samedis à tour de rôle.

Shirley, Nancy et moi, offrons également le service de prêts de livres à tous les élèves de l'école qui viennent nous visiter une journée par mois avec leurs professeurs. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Nancy offre aux quatre groupes des plus jeunes une animation qu'ils apprécient beaucoup. Leurs rires et leurs exclamations en témoignent bien.

J'invite les personnes intéressées à donner quelques heures de leur temps à la bibliothèque à communiquer avec Shirley Desruisseaux. Elle ou une autre bénévole de la bibliothèque vous donnera une courte formation pour que vous soyez à l'aise avec notre système de prêts.

En terminant, je vous encourage à utiliser et profiter de notre service de la bibliothèque que nous avons le privilège d'avoir à Saint-Claude. Si nous n'avons pas le livre de votre choix, il nous fera plaisir de l'emprunter d'une autre bibliothèque de notre réseau.

Au plaisir de vous accueillir à la bibliothèque!

Ginette Bisson, responsable de la bibliothèque de Saint-Claude..



LOISIRS



Soirée dansante organisée par le groupe d'entraide de St-Claude



le samedi 14 mai à 20 h

à la salle aux Quatre Vents

On souligne la fête des mamans. Venez, vous amuser avec nous.

Apportez vos consommations Prix d'entrée : 10 \$

(sous réserves de changement des directives aux mesures sanitaires)

le samedi 11 juin à 20 h

à la salle aux Quatre Vents

Orchestre : Estelle et Ray

Clôture des activités de l'année du groupe Entraide. Venez, vous amuser avec nous!

Apportez vos consommations Prix d'entrée : 10 \$

Pour pus d'informations, n'hésiter pas à communiquer avec moi.
Merci beaucoup et bonne journée.

Sylvie Maurice
Directrice
Groupe d'entraide FADOQ Saint-Claude

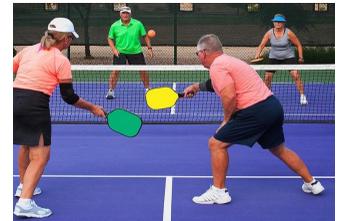


Pickleball

À partir du lundi 9 mai à 9h30
Tous les lundis et jeudis



Juste à se présenter à
la patinoire de Saint-Claude
(Pour tous les niveaux)



Bienvenue aux nouveaux joueurs !

Échange de plante et de vivaces



Le samedi 14 mai
Dans le stationnement de l'hôtel de ville
9h à midi



Nous vous invitons à venir échanger vos plantes et vivaces avec les autres citoyens

Les citoyens sont aussi invités à venir nettoyer les plates bandes de la municipalité avec l'aide d'un comité présent sur place

Vous pouvez également apporter votre lunch pour un pique-nique au parc de l'église avec les gens du comité.

Les Jardins Windsor nous offrent des plantes et arbustes à rabais pour l'évènement



JOURNÉE DE L'ARBRE

Samedi le 21 mai 2022
Stationnement face à l'hôtel de ville
295, route de l'Église

À partir de 9h30 jusqu'à midi
(ou jusqu'à épuisement)
Distribution d'arbres et de compost

Vous aurez la possibilité de:

- ◇ Recevoir quelques conifères et/ou feuillus
- ◇ Rapporter 2 sacs de compost (apportez votre pelle, vos chaudières ou vos sacs)
- ◇ Kiosque de vignettes pour les bateaux et cartes de membre (Association des eaux et berges)

Participez en grand nombre!



**DU BAC BRUN À
VOTRE JARDIN :
DISTRIBUTION DE
COMPOST GRATUIT!**

Le retour de la fête de la pêche !

Le 4 juin prochain, la fête de la pêche aura lieu au camping des Baies

La programmation des activités sera dévoilée sous peu

Les certificats Pêche en herbe faisant office de permis de pêche jusqu'à ce que le jeune détenteur atteigne l'âge de 18 ans (s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans)

Des ensembles de pêche pour débutants comprenant une canne, un moulinet et un coffret de leurres seront offerts aux enfants

Quantités limitées (Les enfants de Saint-Claude seront priorisés)

Pour que votre enfant puisse avoir son permis et son ensemble de pêche, vous devez nous faire parvenir ses coordonnées par courriel
loisirs@st-claude.ca

- ◆ Nom, Prénom
- ◆ Âge, Date de naissance
- ◆ Numéro de téléphone
- ◆ Nom d'un parent
- ◆ Adresse postale
- ◆ Code postal



En collaboration avec la fondation de la faune du Québec

COÛT D'INSCRIPTION POUR LE CAMP DE JOUR

Le service d'animation estivale sera de cinq (5) jours par semaine pendant sept (7) semaines, débutant le 27 juin au 12 août.

Les enfants inscrits doivent:

être âgés de quatre (4) ans avant le 1er janvier 2022 à douze (12) ans

Le coût d'inscription est fixé à **180\$** pour le 1er enfant inscrit, de **175\$** deuxième enfant et **170\$** pour les autres enfants inscrits de la même famille et ce incluant toutes les sorties de l'année pour les enfants du territoire.

INSCRIPTION POUR LA BALLE - Enfants et Ados

La période d'inscription pour la balle se poursuit toujours
Vous pouvez retrouver le formulaire sur la page d'accueil du site internet de la municipalité.

La date limite d'inscription est le 16 mai

